4

ACADÉMIE DE MÉDECINE.

NOMINATION

D'UN MEMBRE TITULAIRE DANS LA SECTION DE MÉDECINE OPÉRATOIRE.

CANDIDATURE DE M. SOUBERBIELLE.

PARIS, IMPRIMERIE DE BÉTHUNE ET PLON, RUE DE VAUGIR

J. SOUBERBIELLE,

DOCTEUR EN CHIRURGIE,

A MESSIEURS LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

COMPOSANT

Commission chargée de former la liste de présentation pour la place vacante dans la section de médecine opératoire.

'our me conformer au désir de MM. les commissaires, j'ai l'hon-
ır de leur adresser la note des titres que j'ai à faire valoir pour
ıuyer ma candidature.

Mon titre principal se rapporte à l'opération de la taille, et je
is avoir bien mérité de la science et de l'humanité en préconi-
t comme je l'ai fait le haut appareil, et en soutenant qu'il de-
t être employé comme méthode générale. En effet, à une épo-
e à laquelle cette méthode était désappréciée, repoussée, bannie
quelque sorte du domaine de la chirurgie par presque tous les
îtres de l'art, j'ai persisté à la défendre en la présentant comme
licable dans tous les cas, délivrant plus sûrement, moins dou-
reusement les malades, et réparant même les torts des autres
cédés; et je crois pouvoir dire avec orgueil que si aujour-

d'hui, enfin, l'attention des chirurgiens se fixe de nouveau cette importante opération, c'est peut-être à cette persévér qu'il faut en faire honneur, et M. Richerand m'a rendu cette tice dans une leçon du cours de médecine opératoire qu'il fit Faculté en 1828.

Persuadé que la cystotomie sus-pubienne devait devenir une thode générale, j'ai cherché à faciliter le procédé opérato à simplifier l'opération et à prévenir les accidents qui pourra survenir consécutivement. Ainsi, j'ai ajouté à l'appareil instru tal une canule en quart de cercle destinée à diriger le dard d sonde jusqu'à l'extérieur de la plaie en préservant de son co les parties qui en forment le trajet; j'ai supprimé la boutonn du périnée, laquelle doublait presque la douleur et la durée de pération, et donnait quelquefois naissance aux mêmes accid que la taille périnéale. J'ai inventé un moyen pour procurer in samment la sortie de l'urine à mesure qu'elle arrive dans la v à l'aide d'une sonde prolongée que j'ai appelée siphon comp dont M. Ribes a constaté l'efficacité, comme il l'a déclaré à l'A démie, et MM. Murat et Gimelle, chargés par cette compa d'apprécier cet appareil, se sont prononcés en disant, « qu'il r « plissait une des indications importantes de la cystotomie sus- « bienne, et que si les faits qui constatent son efficacité se mu « plient, M. Souberbielle aura bien mérité de la science et de l « manité. » Et M. le professeur Roux, dans son rapport su travaux scientifiques de l'Académie dans les années 1826 et 1 lu dans la séance générale du 28 février 1828, a rappelé la com nication faite par M. Souberbielle concernant les améliorat qu'il a fait subir à la taille sus-pubienne, et qu'il a accompa de nombreuses observations de guérison.

Enfin, j'ai apporté dans le pansement une modification fort portante en le faisant consister en un simple plumasseau de c pie placé sur un linge fenêtré et recouvert d'une compresse, aucun moyen contentif, de telle sorte que si l'urine, pour que raison que ce soit, tend à s'échapper par la plaie, elle trouve libre issue, ce qui détruit toute chance d'infiltration que peu au contraire créer le rapprochement forcé des lèvres de la extérieure, les sutures, etc., l'expérience m'ayant appris qu guérison se fait de la vessie vers la peau, en commençant touj par le premier de ces organes.

e ne pense pas qu'il soit nécessaire, pour prouver l'utilité de ces difications, de présenter le tableau complet d'une pratique qui ıonte à plus de 50 ans, et qui se compose de plus de 1,200 cas pérations de taille ; il me suffira de dire que mes opinions sur aut appareil sont basées sur plus de 100 opérations, et qu'il t aucun chirurgien qui puisse s'appuyer d'un nombre aussi con-rable, puisque F. Côme, qui est celui qui l'avait pratiqué le plus quemment, n'avait pas dépassé le nombre de 100.

n 1813, j'ai présenté à la Faculté de Médecine une thèse intitu- : *Considérations pratiques sur les maladies des voies urinaires.* t, à proprement parler, le cadre général d'un traité des affec- s de cet appareil, dont je n'ai cessé depuis de rassembler les ma- aux.

ersuadé que la connaissance complète de tous les faits relatifs aut appareil était le meilleur argument en faveur de cette mé- de, j'ai pris en 1825 l'engagement volontaire vis-à-vis de l'Aca- ie de la tenir au courant de toutes les opérations de taille que ratiquerais. J'espère que l'Académie n'a point oublié les nom- ıses communications que je lui ai faites, tant sur mes opéra- s que sur l'invention de la taille bi-latérale, que j'ai démontré oir être rapportée à Ledran, ainsi que sur les autres maladies a vessie, m'élevant contre l'abus que l'on fait de l'emploi des stiques dans le traitement des rétrécissements de l'urètre et de i des vésicatoires, des cautères et des sétons dans d'autres af- ions de l'appareil urinaire. La dernière de ces communications, ınt du mois de novembre dernier, comprend : 1° mes 50 der- es opérations de taille, dont 40 par le haut appareil ; 2° des sidérations pratiques sur la lithotomie en général, à l'occasion es faits particuliers comparés à mes observations antérieures ; s observations sur 14 malades qui avaient été opérés par la taille on guéris par d'autres chirurgiens, et que j'ai ensuite opérés et ris, quoique parmi eux il s'en trouvât qui fussent atteints de les urinaires et même de fistules stercorales.

e rappellerai aussi qu'au milieu de l'entraînement qui accueil- es premières applications de la lithotritie, et alors que de tou- parts on répétait que l'opération de la taille était désormais su- lue, j'ai persisté à défendre cette dernière manière de délivrer alculeux. J'ai fait connaître les nombreux inconvénients qui ompagnent souvent le broiement, les insuccès qu'il éprouve,

puisqu'aujourd'hui j'ai opéré plus de 30 malades qui avai
été lithotritiés infructueusement. J'ai cherché à modérer l'
thousiasme que provoquaient les chirurgiens qui pratiquent
procédé et qui le présentent comme une ressource infaillible
je lui ai peut-être été utile en le préservant du tort que p
vaient lui faire des apologistes exagérés ; je citerai à cette occas
les trois lettres que j'ai adressées à l'Académie des sciences su
statistique des affections calculeuses présentée à ce corps sav
par M. Civiale.

Enfin, je ferai observer que bien que les maladies des voies u
naires, et surtout l'opération de la taille, aient été ma spéciali
celle-ci n'a pas été exclusive, et j'ai pratiqué toutes les gran
opérations de la chirurgie. Je possède sur plusieurs d'entre e
des observations curieuses dont j'ai inséré plusieurs dans les n
qu'en pareille circonstance j'ai fournies précédemment à l'Aca
mie, et ce n'est pas ici le lieu de les reproduire. Je citerai seu
ment, 1° celle qui est rapportée par Baseilhac, p. 325 de son
vrage, et dans laquelle, ayant été obligé de faire la ponction d
vessie à l'hypogastre à cause de l'impossibilité de sonder le mala
j'introduisis par cette ouverture artificielle une sonde dans la v
sie et de là dans l'urètre, lui faisant parcourir toute l'étendue d
canal, de l'intérieur vers l'extérieur. M. Bourdois de Lamotte
témoin de cette cure.

2° Le moyen que j'ai employé pour reconnaître la pierre chez p
sieurs malades chez lesquels on n'avait pas pu constater son existe
par le cathétérisme, notamment en 1817, chez M. de Valville,
ministrateur de l'hôtel des Invalides, qui avait été inutilement son
par MM. Dubois et Yvan. Ce moyen, dont la lithotritie a profi
consiste à placer le siége du malade sur le sommet d'un plan incli
et ses épaules à la partie la plus déclive, de manière à ce que,
son propre poids, le calcul abandonne le bas-fond de la vessie
vienne se présenter à la sonde.

3° Enfin, l'amputation de la verge pour un cancer des corps
verneux, pratiquée avec succès sur un malade (M. Montu), anq
M. Dubois l'avait faite antérieurement et qu'il avait refusé d'o
rer de nouveau, et chez lequel, pour éviter l'inconvénient qu'o
la cicatrice rayonnante et enfoncée de gêner l'excrétion de l'uri
j'eus recours à un procédé qu'on devrait suivre, je crois, en p
reille circonstance, et qui me réussit complètement en celle-ci

siste à conserver une portion de l'urètre plus longue de 6 à 8 li-
s que les corps caverneux, afin que le moignon offre une forme
ique, et que la cicatrice, en rayonnant de la circonférence des
ps caverneux vers la base du cône formé par l'urètre, laisse li-
l'orifice de ce canal.

ainsi, en résumant mes titres, j'ai à faire valoir :
° La suppression de la boutonnière au périnée.
° L'invention de la canule en quart de cercle.
° L'invention de la sonde prolongée, dite siphon composé.
° Le pansement à plat de la plaie de l'hypogastre.
° Les opérations de taille au nombre de 52, pratiquées en
4 et 1825, dont j'ai fourni la note à l'Académie des sciences le 8
i 1826.
° Les opérations qui font la base des communications que j'ai
es à l'Académie royale de Médecine en 1825, les 27 septembre,
octobre et 13 décembre 1827, en janvier 1828, et les 13 et 27
rs, le 3 mai et le 3 octobre de la même année.
° Le travail que j'ai déposé dernièrement sur le bureau de l'A-
émie, et dont une commission, formée de MM. Larrey, Ribes
Sanson, doit lui rendre compte.
° Ma thèse sur les maladies des voies urinaires.
° Enfin, mes trois derniers écrits destinés à relever les erreurs
nbreuses à l'aide desquelles M. Civiale cherche à déprécier l'opé-
ion de la taille et à préconiser la lithotritie.

Parlerai-je de mes fonctions publiques?
En 1789, je fus porté comme chirurgien-major sur le contrôle
vainqueurs de la Bastille.
En 1792, je fus nommé chirurgien-major de la 35e division de
darmerie nationale.
En 1793, j'ai été nommé officier de santé des prisons, et c'est à
titre que je fus appelé à donner des soins à la Reine.
En 1794, je fus nommé, par le comité de salut public, officier de
té en chef de l'École de Mars, et j'ai publié une note sur les ré-
tats très-avantageux que j'obtins dans le traitement d'une épidé-
e de dyssenterie qui y régna.
En 1813, je fus nommé chirurgien-major de la gendarmerie im-
riale de Paris.

J'ai rempli pendant quinze ans les fonctions de chirurgien comité de bienfaisance de la division des Tuileries, ainsi c celles de chirurgien-major de la même division de la garde r tionale.

Je suis depuis douze ans chirurgien de la société maternelle 1er arrondissement.'

Novembre 1834.

SOCIÉTÉ

DE MÉDECINE PRATIQUE.

Séance du 4 septembre 1834.

Taille Suspubienne, par M. Souberbielle.

Cette opération, pratiquée le 30 août sur M. Maillebay, âgé 72 ans, demeurant rue de la Chaussée-d'Antin, n° 8 bis, a procu l'extraction de 70 calculs, depuis la grosseur d'un œuf de pigeo celle d'un grain de plomb.

M. Maillebay souffrait depuis dix ans. Au sixième jour de s opération, il était parfaitement bien, et tout faisait espérer u prompte guérison.

ans le mois d'octobre 1834, M. Civiale fit à l'Académie de Mé-
ne une lecture dans laquelle il reproduisit l'observation de
Oudet, qui date déjà de six ans, et dans cet exposé, il m'in-
ait d'une manière grave; j'ai dû réclamer contre l'allégation
I. Civiale, et voulant montrer à l'Académie jusqu'à quel point
irurgien pousse l'art d'altérer les faits et de dénaturer les in-
ions, j'adressai à cette compagnie une lettre dont le conseil
ministration prit connaissance, mais dont il refusa de donner
ire en séance, par la raison qu'il s'agit seulement ici d'une ques-
personnelle. Comme je ne voulais pas rester sous le coup des
utations calomnieuses de M. Civiale, et qu'elles étaient de na-
à diminuer la confiance qu'on doit avoir dans mes communi-
ons, dont le premier mérite a toujours été la vérité, j'ai adressé
même lettre à la commission chargée de former la liste de pré-
ation pour la place vacante dans la section de médecine opé-
re, pour être jointe à la note de mes titres.

oici la copie de cette lettre :

A MM. LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE.

Messieurs,

Dans le travail dont M. Civiale a fait lecture à l'Académie de
ecine dans l'avant-dernière séance, ce chirurgien, en rappor-
l'observation recueillie sur M. Oudet, dit qu'il fut taillé deux
par un chirurgien de la capitale, et il ajoute : *La première taille
eaucoup d'éclat, tous les organes de la publicité avaient à l'envi cé-
le triomphe de la cystotomie... La deuxième opération, au contraire,
en silence : il ne fallait pas ébruiter une circonstance qui renver-
'ont ce qu'on avait dit...*

Comme c'est moi qui ai pratiqué ces deux opérations, ce qui p cède nécessite de ma part quelques explications : M. Oudet a opéré la deuxième fois en présence des mêmes médecins et c rurgiens qui avaient assisté à la première opération ; il n'est d pas vrai que celle-ci ait été faite en silence ; et la preuve que ce allégation est de toute fausseté, c'est qu'à cette occasion même dérogeai à l'habitude que j'avais prise de ne communiquer à l cadémie que des séries d'opérations, et je donnai connaissance section de chirurgie de cette observation isolée dans la séa du 12 mars 1829, sous ce titre : *Précis de la maladie ca leuse* de M. le docteur Oudet, laquelle a nécessité trois opé tions, dont une par le broiement et deux par la cystotomie s pubienne, compliquées de circonstances graves ; la preuve, c que cette observation très-détaillée fut insérée textuellement dan journal général de médecine du mois de juin suivant, et que j'en même tirer à part un assez grand nombre d'exemplaires, que je fis c tribuer aux membres des Académies des sciences et de médecine preuve, c'est que cette observation est reproduite parmi les c quante dont j'ai dernièrement donné connaissance à l'Académie médecine, parce qu'elle fait partie de cette série, dans laquelle se trouve la troisième.

Je le demande à tout homme de bonne foi, est-ce là agir d le silence ? A l'époque de l'opération, M. Oudet n'avait pas u mais deux fistules ; lorsque je publiai son observation, il était gu et n'avait plus de fistules : j'ignore ce qui s'est passé depuis, n'ay pas revu ce malade.

Que M. Civiale agisse comme moi, qu'il publie avec détails tes ses opérations, la science ne pourra qu'y gagner ; et il ne m tera plus, comme aujourd'hui, le reproche qu'il veut si gratu ment me faire encourir.

J'ai l'honneur :

SOUBERBIELLE.

Paris, 20 octobre 1834.

DISCOURS

PRONONCÉ

A L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,

Dans sa séance du 16 sept. 1834,

PAR M. SOUBERBIELLE,

N PRÉSENTANT A CETTE COMPAGNIE LES OBSERVATIONS SUR SES 50 DERNIÈRES OPÉRATIONS DE LA TAILLE, ETC.

MESSIEURS,

ujourd'hui qu'à l'occasion de la lithotritie l'attention des mé-
ins, et on pourrait dire celle de la société tout entière, est
c sur les moyens d'extraire la pierre de la vessie, et que ce su-
est l'objet des méditations et des recherches d'un grand nom-
de chirurgiens; aujourd'hui que pour préconiser la nouvelle
ouverte ses partisans déprécient les autres méthodes, il est du
oir de tous les praticiens de contribuer à éclairer cette grande
ussion, en faisant connaître les faits qui leur sont propres et
s'y rattachent.

viens donc, Messieurs, fidèle à l'engagement que j'ai vo-
airement contracté vis-à-vis de l'Académie de la tenir au
rant de toutes les opérations de taille que je pratiquerais,
donner connaissance de celles que j'ai faites depuis la com-
nication que j'ai eu l'honneur de lui adresser le 30 octobre
3.

dois persister d'autant plus dans le parti que j'ai adopté de
s faire connaître tous les résultats de ma pratique, que dans
e question trop souvent la passion a pris la place de la vérité,

que les apologistes outrés de la lithotritie ont cru servir ce proc
en décriant la lithotritie, présentant celle-ci comme une opé
tion désormais superflue, la qualifiant de cruelle et de meurtri
et qu'un médecin dont, il est vrai, l'autorité n'est pas grand
pareille matière, a été jusqu'à faire imprimer dans un journal
litique qu'il fallait bannir de l'arsenal chirurgical les instrum
qui servent à l'opération de la taille.

Cette exagération d'opinion, ce délire d'enthousiasme ne p
vaient être partagés par des hommes qui ont l'expérience de la
totomie et savent qu'elle est souvent appelée à réparer les torts d
lithotritie, ou à suppléer à son insuffisance. Aussi j'ai dû cherch
prémunir les médecins contre les éloges exclusifs décernés au p
cédé du broiement : je n'ai rien négligé pour que l'on conserv
la taille le degré de confiance qu'elle mérite : j'ai prouvé par
faits que dans plus de la moitié des cas la lithotomie était encor
seule ressource qui restât aux calculeux.

C'est dans ces idées, Messieurs, que je viens déposer sur le
reau ces observations sur mes cinquante dernières opérati
savoir : quarante par le haut appareil et dix par l'appareil laté

Pratiquées dans les conditions les plus diverses sous les r
ports de l'âge, du sexe, de l'état de santé, de la forme, du
lume, de la nature et du nombre des calculs, etc., ces ob
vations étaient assez nombreuses pour offrir des exemples d
plupart des particularités qui peuvent se rencontrer en pr
quant la cystotomie. Aussi, j'ai profité de cette circonstance p
les faire suivre de quelques considérations pratiques, dans
quelles j'ai formulé mes opinions sur les points principaux d
sujet important.

Là, j'ai fait voir dans quels cas la lithotritie est possible, d
quels cas elle est impraticable ou nuisible. J'établis, d'après l
périence, les avantages et les inconvénients des méthodes de tai
qui sont le plus usitées, et je déduis les raisons pour lesque
j'ai depuis long-temps préféré le haut appareil comme méthode
nérale, délivrant plus sûrement, plus facilement et moins dou
reusement les malades.

C'est en procédant ainsi et par expérience et avec public
qu'on pourra arriver enfin à porter un jugement motivé et équ
ble sur la valeur relative des différentes manières d'extraire
pierre de la vessie. Aussi, je voudrais que l'Académie favor

te marche dans un moment où les jeunes chirurgiens, s'aperce
ıt enfin de l'injustice des reproches adressés au haut appareil, l
tiquent de préférence, tandis que la généralité des autres chi
giens continuent à opérer par le périnée ; je voudrais que, dan
moment où de toutes parts surgissent de nouveaux procédés ou
nouveaux instruments, l'Académie s'associât à ce mouvement
elle le secondât, qu'elle le dirigeât en quelque sorte, afin que la
nce pût profiter des faits nombreux qui se présentent, lesquels
ı observés, pourraient avoir une grande valeur, tandis que tro
vent défigurés ils ne servent qu'à donner le change sur des faux
fectionnements.

e voudrais, Messieurs, que l'Académie m'accordât ce que je lu
ıandais en 1825, ce que je redemandais en 1828, ce que je lu
ıande encore aujourd'hui, savoir : la formation d'une commis
qui serait chargée de prendre connaissance de toutes les opé-
ons de lithotomie et de lithotritie qui se pratiqueraient dans la
tale. Je m'engageais alors, comme je m'engage encore aujour-
ıi, à ne point opérer sans qu'un ou plusieurs membres de cette
mission fussent présents, et je n'hésite pas de croire que mes
rères imiteraient cette conduite : par ce moyen, l'Académie se
verait en peu de temps en possession de matériaux nombreux
ıriés, et elle acquerrait ainsi les éléments d'une décision éclai-
et impartiale.

voudrais, Messieurs, être plus heureux cette fois que je
ai été précédemment, car j'ai la conviction profonde que la
che que j'indique est la seule qui puisse conduire à un résultat
ıtable.

ı parlant ainsi, je ne suis mu par aucun motif d'intérêt per-
el. Ce n'est pas pour acquérir de la réputation que je cherche
e connaître mes travaux et mes opinions. Ma part, sous ce rap-
est depuis long-temps faite, je m'en contente, et mon unique
c'est l'*intérêt de l'art et de l'humanité.*

ntre une des maladies les plus pénibles, je préconise une mé-
: simple, sûre, peu douloureuse. Je tâche de prémunir les
ciens contre les éloges trompeurs qu'on prodigue à des mé-
s ou à des procédés dont j'ai par expérience constaté les in-
nients. Mon point de départ, ce sont des faits, et c'est encore
es faits que je veux prouver les motifs de ma préférence. Toute
mbition est de convaincre : j'espère qu'on ne refusera pas à

ma longue expérience le droit d'avoir des opinions bien arrêté et qu'on trouvera fort naturel que, les croyant bonnes, je cher à les faire prévaloir.

J'ai cru devoir faire suivre les cinquante observations nouve et les réflexions qu'elles m'ont suggérées de l'histoire de quato malades qui avaient été opérés et non guéris par d'autres chi giens, et que j'ai ensuite opérés et guéris. Ce sont des faits qui puient mes opinions, et je ne devais pas les négliger.

A l'occasion d'opération de la taille sur deux femmes, j'ai indi les résultats que j'ai obtenus dans tout le cours de ma pratique les observations que j'ai faites dans le petit nombre de cas j'ai opéré des femmes. Il est remarquable que sur un nombre t de près de mille cinq cents opérations de taille, il ne se soit renc tré que quinze individus du sexe féminin.

J'espère, Messieurs, que l'Académie ne trouvera pas dépour d'intérêt la communication que je lui adresse. Je désire qu' nomme une commission pour en prendre connaissance et lui en r dre compte, et j'ai la confiance que les matériaux que je prés pourront un jour servir à décider l'importante question qui se bat sous nos yeux, question à la solution de laquelle je ne sau rester indifférent.

(L'Académie nomme pour commissaires MM. Larrey, Ribo Sanson.)

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Séance publique du lundi, 8 *décembre* 1834.

PRIX DE CHIRURGIE

DE LA FONDATION MONTYON.

ommissaires : MM. Duméril, Dulong, Magendie, Double, de nville, Larrey, Roux et Serres, rapporteur.

M. LE DOCTEUR SOUBERBIELLE.

'est une chose remarquable que la persévérance de M. le doc- Souberbielle pour faire revivre la méthode sus-pubienne en otomie, soit comme méthode générale, soit comme unique- t applicable aux cas où la pierre contenue dans la vessie est ne dimension trop considérable. Quand on considère les pré- s qui s'étaient élevés contre cette méthode, les raisons en ap- nce invincibles qui militaient contre son exécution, on ne peut louer le zèle de M. le docteur Souberbielle, qui a, pour ainsi , attaché son nom à la réhabilitation de ce mode d'extraire la re de la vessie.

a découverte de la lithotritie et les applications heureuses qui ont faites tous les jours diminuent sans doute beaucoup l'inté- qui s'attache à ce procédé de lithotomie, et aux succès nom- x dont il a été suivi depuis quelques années dans les mains et le procédé de l'auteur. Néanmoins, si l'on considère qu'il c souvent des calculs qui, soit à cause de leur volume, soit à e de leur dureté, ne peuvent être attaqués avec succès par thotritie, on ne peut qu'applaudir au perfectionnement

d'une méthode qui ajoute quelque chose aux chances de succè
la lithotomie, quand cette opération se présente comme resso
dernière.

Ces perfectionnements consistent principalement, d'une p
dans la suppression de l'incision que l'on pratiquait au périné
qui s'étendait jusqu'à la vessie, pour faciliter l'écoulement de
quides, et, d'autre part, l'opération étant terminée, de placer
l'urètre une sonde élastique dans la vessie, à laquelle une autre s
est surajoutée, pour former ce que M. le docteur Souberb
nomme un *siphon composé*. Par ce moyen, on assure l'écoulem
continuel des urines au-dehors, et on prévient les infiltrations
liquide dans le tissu cellulaire du bassin, sans qu'il soit néces
de pratiquer une suture à la vessie, ou de placer un siphon da
plaie, comme quelques chirurgiens l'ont proposé.

Nul doute que les succès obtenus par M. le docteur Souberb
ne soient dus en grande partie à cette modification de la lithot
par le haut appareil.

La commission propose d'accorder à M. le docteur Souberb
une récompense de 2,000 fr.